www.carac.fr

# carac magazine

juillet 2012 - 0,46 euro - n° 186

**ACTUALITÉS**

Les moments forts de l'Assemblée générale de la Carac.

# L'économie passe au **vert**

**MIEUX COMPRENDRE NOTRE SOCIÉTÉ**

Les différents modes de scrutin et leurs effets.

**BIEN VIVRE VOTRE QUOTIDIEN**

Les plus démunis peuvent aussi partir en vacances.

**PARTICIPER À LA VIE CARAC**

Claude Tarall, nouveau président de la Carac, prend la parole.

carac
Votre épargne le mérite

## vos réactions

Merci à tous les lecteurs qui ont donné leur point de vue sur le dossier du précédent numéro, « L'économie collaborative, l'être sans l'avoir ». Voici quelques extraits des lettres que vous nous avez envoyées.

### Et le *swap* ?

Pour compléter votre article, on peut parler du *swap*. Il s'agit d'un échange de cadeaux autour d'un thème donné entre deux internautes. Le but est de faire plaisir à un inconnu selon ses goûts, et de, peut-être, lier amitié. L'intérêt est aussi de recevoir des cadeaux parmi ses factures ! Il ne s'agit surtout pas d'un troc car, lors d'un *swap*, l'effet de surprise est très important.

**Guy, Le Grand Quevilly (Seine-Maritime)**

**UN SUPPLÉMENT EST JOINT À CE NUMÉRO :**

- LES MODIFICATIONS DES STATUTS, DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET DES RÈGLEMENTS MUTUALISTES DE LA MUTUELLE D'ÉPARGNE, DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE CARAC.

**ERRATUM :**

- Dans le précédent numéro, à la rubrique Évasion, la photo n°5 ne représentait pas le Fort royal de Sainte-Marguerite mais la fortification d'un ancien monastère sur Saint-Honorat.

### APPEL À TÉMOIGNAGES

**Votre avis nous intéresse !**

Faites-nous partager vos impressions et vos commentaires sur le sujet du dossier de ce numéro, « L'économie passe au vert ».

Envoyez avant la mi-septembre votre message à magazine@carac.fr ou par courrier adressé à *Carac Magazine*, 2 ter, rue du Château, 92577 Neuilly-sur-Seine Cedex.

## sommaire

**Mieux comprendre notre société**

**04** panorama
Les différents modes de scrutin et leurs effets.

**07** décryptage
Est-ce que l'économie verte peut être facteur de croissance ?

**Bien vivre votre quotidien**

**11** solutions Carac
La Carac répond à vos questions sur ses produits.

**13** entr'aide
Des vacances aussi pour les plus démunis !

**14** évasion
Londres, du classique à l'insolite.

**Participer à la vie Carac**

**16** événement
Retour sur l'Assemblée générale.

**18** en régions
Les actualités qui font la vie de la Carac.

**19** ils vous accompagnent
Claude Tarall, président de la Carac, prend la parole.


Thinkstock


carac magazine

**Le trimestriel d'information édité par la mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance Carac.** Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité. Immatriculation au registre national des mutuelles : 775691165 **Siège social** 2 ter, rue du Château, 92577 Neuilly-sur-Seine Cedex. **Directeur de publication** Jacques Goujat. **Rédaction et administration** 2 ter, rue du Château, 92577 Neuilly-sur-Seine Cedex. Tél. : 01 55 61 55 61. **Commission paritaire** 0712 M 06102. **ISSN** 1770-426X. **Dépôt légal** 3e trimestre 2012. **Abonnement** 1,52 euro pour un an. **Prix au numéro** 0,46 euro. **Conception et réalisation** ©Textuel La Mine **Photo de une** Thinkstock. **Fabrication** E-Graphics. **Impression** Vincent Imprimeries, 26, avenue Charles-Bedaux, BP 4229, 37042 Tours Cedex 1. Ce magazine est imprimé sur papier certifié PEFC.

carac Votre épargne le mérite




## ÉDITORIAL

DR

Claude Tarall et Jacques Goujat.

**Chers adhérentes et adhérents,**

**1992 : les membres du Conseil d'administration me confiaient la présidence de l'Union des Mutuelles de Retraite des Anciens Combattants devenue, en 2002, la Mutuelle d'Épargne de Retraite et de Prévoyance Carac.**

1992-2012 : vingt années au cours desquelles des événements d'importance ont jalonné l'itinéraire de la Carac sur le chemin de sa modernisation et de son développement. Cela nous a conduits à arrêter des orientations dont nous pouvons mesurer avec fierté les conséquences qui font de notre mutuelle le leader incontesté dans sa catégorie, celle de la retraite, de l'épargne et de la prévoyance. Nous avons vécu ces étapes avec réalisme au prix de réformes de structures bouleversant le fonctionnement traditionnel de notre institution née en 1924 au lendemain du cataclysme de la Première Guerre mondiale. Aujourd'hui, la Fondation Carac a pour mission de perpétuer ces souvenirs et de transmettre les valeurs d'origine portées par nos fondateurs.

« Merci au Conseil d'administration qui m'a fait confiance en me portant à la présidence de notre mutuelle et merci à Jacques Goujat pour avoir fait en sorte que le passage de témoin se fasse dans la continuité et la stabilité. Épaulé par André Darnet, vice-président, je m'engage à inscrire mon action au service de nos adhérents dans un esprit d'entreprise mutualiste dont les maîtres mots seront indépendance, intégrité et performance. »

**Claude Tarall,** président de la Carac

**"J'ai pris la décision de renoncer à ma fonction de Président lors du Conseil d'administration du 19 avril tout en continuant d'exercer mes responsabilités d'administrateur jusqu'au terme de mon mandat en 2014."**

Après ces vingt ans de présidence qui m'ont apporté de belles satisfactions mutualistes, j'ai estimé que le moment était venu de remettre mon mandat à la disposition du Conseil d'administration pour lui permettre d'élire à notre présidence de préférence l'un de nos cadets, témoignant ainsi de notre volonté de relève des générations pour une harmonieuse gouvernance de notre mutuelle. Voilà pourquoi j'ai pris la décision de renoncer à ma fonction de Président lors du Conseil d'administration du 19 avril dernier tout en continuant d'exercer mes responsabilités d'administrateur jusqu'au terme de mon mandat en 2014. Dans sa sagesse, le Conseil, comprenant mes motivations, a élu à sa présidence et à sa vice-présidence mes amis Claude Tarall et André Darnet. Je m'en réjouis car tous deux ont ma confiance et répondent parfaitement à la formule consacrée : disposés, disponibles et compétents pour le service de tous nos adhérents et le développement de notre mutuelle. En formulant des vœux pour la réussite de leur action, je veux exprimer mes sentiments de reconnaissance et mes remerciements à la grande équipe de la Carac, élus et salariés confondus qui, au fil des années, m'ont permis de tenir le cap pour, tous ensemble, faire de la Carac ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

**Jacques Goujat**

Thinkstock photos

**FAIT MARQUANT** Les modes de scrutin ne sont pas les mêmes selon les élections. Explications.

# Les différents modes de scrutin et leurs effets

DR

**Pierre Martineau,** assureur (40 ans)

*« Les modes actuels de scrutin font la part belle aux grands partis politiques. Je trouve dommage qu'une partie des Français ne puisse être représentée notamment à l'Assemblée nationale. Peut être qu'un peu plus de proportionnelle résoudrait ce problème. »*

**En France, le code électoral dispose que les élections sont organisées** par les communes et se déroulent uniquement le dimanche. Ces grands principes posés, les modes de scrutin diffèrent selon les élections et les époques.

La France a connu plus d'une dizaine de réformes de ses modes de scrutin depuis 1791. Trois perdurent aujourd'hui, qui ont chacun leurs adeptes et leurs détracteurs.

Le scrutin majoritaire vise à l'élection d'un candidat unique (scrutin uninominal) ou d'un groupe de candidats (scrutin de liste) ayant recueilli les suffrages d'une majorité d'électeurs à l'issue d'un vote à un ou deux tours. Il facilite l'avènement au pouvoir d'une majorité stable et rend possible une action politique cohérente. En revanche, il avantage les partis les plus forts au détriment des petits partis qui, à moins de rallier les grands partis au second tour, ne peuvent espérer être représentés dans les instances gouvernementales. Il est utilisé pour la présidentielle et les législatives.

Le scrutin à la proportionnelle, utilisé pour les élections régionales et européennes, permet à tous les partis d'obtenir des sièges et des responsabilités au prorata des voix obtenues, selon des seuils prédéterminés. A priori plus équitable, il présente cependant le risque de gripper le système politique puisqu'il est possible qu'aucune majorité stable ne se détache.

Le troisième mode est dit « mixte » car il mélange les règles des scrutins majoritaire et proportionnel. À l'issue du second tour des élections, les sièges sont répartis pour moitié à la liste majoritaire et pour moitié aux listes ayant atteint un seuil minimal de suffrages. Ce scrutin est actuellement utilisé lors des élections municipales pour les communes de plus de 3500 habitants.

## CHRONOLOGIE

**2 mars 1848.** La France est le premier État au monde à proclamer le suffrage universel (masculin).

**21 avril 1944.** Le gouvernement provisoire du général de Gaulle à Alger accorde le droit de vote et d'éligibilité aux femmes. La France est parmi les derniers pays du monde occidental à accorder ce droit aux femmes.

**21 décembre 1958.** Élection du premier président de la Ve République par un collège de 80000 grands électeurs.

**5 et 19 décembre 1965.** Après la réforme de la Constitution de 1962, l'élection présidentielle se déroule au suffrage universel direct à deux tours.

**21 avril et 5 mai 2002.** Première élection pour un mandat présidentiel de cinq ans, au lieu de sept.



**BUDGET**

Thinkstock photos

### SOLDES
## Des affaires bien encadrées

Les soldes obéissent à des règles précises édictées par le code du commerce. Pour être soldés, les articles doivent avoir été proposés à la vente et payés par le magasin depuis au moins un mois avant la date de début des soldes. Concernant l'étiquetage, les commerçants doivent indiquer à la fois le prix d'origine et le prix soldé ou afficher lisiblement la réduction accordée. Les commerçants restent par ailleurs soumis à leurs obligations de garantie ou de service après-vente. Enfin, la pratique du « ni repris ni échangé », légale dans les magasins physiques, est interdite pour les ventes via Internet.

En savoir plus : la réglementation des soldes suit la loi de 1906, modifiée en 1996.

**154,1**

**millions,** c'est le nombre d'abonnés à la télévision par satellite dans le monde en 2010. La part du satellite dans les abonnements TV est en hausse constante depuis 2007.

### GASPILLAGE
## Stop

Chaque Français jette en moyenne 20 kg de déchets alimentaires par an, dont 7 kg d'aliments encore emballés. Ce gaspillage, s'explique en partie par l'évolution des structures familiales et le manque de temps. Il pourrait facilement être endigué grâce à la pratique de l'accommodation des restes, l'adoption de bons réflexes d'emballage des aliments entamés et une meilleure lecture des dates limites de consommation.

Thinkstock photos

Sources : Ademe ; étude *« Household food and drink waste in the UK »* (« Le gaspillage ménager des produits alimentaires au Royaume-Uni ») menée par l'association Wrap.

BUDGET MOYEN CONSACRÉ AUX VACANCES

**1 157** Euros

**1 157 euros** est le budget moyen des Français consacré aux vacances. Parmi les foyers qui partent en vacances, 29 % ont un budget inférieur à 400 euros et 26 % un budget supérieur à 1500 euros.

PROGRESSION DU BUDGET VACANCES

**En baisse**

**En baisse.** 47 % envisagent de dépenser moins que l'an passé, principalement parce qu'ils n'ont plus les moyens (61 %), 27 % parce qu'ils préfèrent investir dans leur logement et 17 % pour épargner plus.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL DES VACANCES

**8 %**

**8 % n'ont pas de budget défini à l'avance pour 2012,** ce chiffre était de 13 % l'an passé. Prudents, les Français planifient leurs dépenses.

Source : enquête OpinionWay pour VoyagesMoinsCher.com

**DROIT**

### INTERNET
## Protégez votre image

Avec le développement des réseaux sociaux, il est fréquent de voir des images privées circuler sur Internet sans l'autorisation des personnes concernées. Si vous trouvez une photo ou une vidéo de vous « indésirable », essayez de prendre contact avec la personne à l'origine de la diffusion en lui rappelant votre droit au respect de la vie privée (article 9 du code civil) et les risques de sanctions qu'elle encourt : un an d'emprisonnement et 45000 euros d'amende (article 226-1 du code pénal). S'il vous est impossible d'identifier l'origine de la diffusion, alertez l'administrateur du site. En dernier recours, saisissez le juge des référés pour intenter une action en justice.

Thinkstock photos

www.internetsanscrainte.fr
legavox.fr

### ASSURANCE-VIE
## La clause bénéficiaire

Si votre contrat d'assurance-vie vous permet de désigner des bénéficiaires de prestations à votre décès (capital ou rente selon les contrats), voire de les changer, il est nécessaire d'apporter à la rédaction de la clause bénéficiaire une attention toute particulière.
Loin d'être une simple formalité, la clause bénéficiaire vous permettra de transmettre, à votre décès, votre capital dans les meilleures conditions*.

* Dans les limites définies par la réglementation en vigueur (articles 757 B et 990 I du code général des impôts)

**Pourquoi désigner un bénéficiaire ? Comment rédiger la clause ? Qui désigner ? Quelles formalités ?**

**Découvrez nos conseils pratiques sur www.carac.fr**

Thinkstock photos

EMPLOI

## Le chèque emploi service, mode d'emploi

Le chèque emploi service universel (CESU) permet aux particuliers de salarier les personnes employées dans le cadre des services à la personne. Il suffit, pour se les procurer, d'adhérer au Centre national du Cesu (CNCesu) sur Internet ou par l'intermédiaire de l'Urssaf ou de sa banque. Dès l'adhésion enregistrée, les cotisations sociales sont prélevées sur le compte bancaire de l'employeur, les salaires sont déclarés à l'Urssaf et un bulletin de salaire est délivré. Certaines entreprises proposent aussi, directement ou via leur comité d'entreprise, des Cesu préfinancés. Les cotisations sociales dues sont alors retenues sur la rémunération du salarié employeur.

En savoir plus : 733300 salariés sont déclarés par les particuliers employeurs.

Thinkstock photos

**63 ans**

C'est l'espérance de vie sans incapacité (ou codifiée EVSI) pour les femmes, en France. Cet âge est réduit à 61,9 ans pour les hommes. L'espérance de vie « totale » est de 85,3 ans pour les femmes et de 78,2 pour les hommes.

Source : Inserm. 2012

ANALYSE

## Quid de la perte d'autonomie ?

Thinkstock photos

À l'heure où l'on détermine aussi l'espérance de vie sans invalidité, il est temps de se pencher sérieusement sur la perte d'autonomie des seniors. En effet, suite à une maladie, un accident ou l'atteinte du grand âge, l'autonomie peut être atténuée, réduite ou conduire à une dépendance complète. Au fil des ans, divers dispositifs ont été mis en place pour aider les personnes et leur entourage à faire face. Mais, en 1997, face aux coûts engendrés, une limite d'âge de 60 ans a été instaurée et prise en compte dans les modalités d'attribution des traitements et aides proposés. Avant 60 ans, les personnes peuvent bénéficier de la prestation de compensation du handicap ; passé cet âge, elles relèvent de l'APA. De plus, les aides varient autant dans leur montant que dans leur mode d'attribution. Il devient donc urgent de légiférer sur le sujet, de financer équitablement la perte d'autonomie. Plusieurs débats ont été lancés pour les rediscuter, menés notamment par l'Union française des retraités, associée au sein de la Confédération française des retraités avec la Fédération nationale des associations de retraités. Aucun n'a donné lieu à décision par le précédent gouvernement. Mais, avant de changer les textes, il faut certainement changer le regard de la société sur les seniors, réfléchir aux actions à mener pour les maintenir le plus longtemps dans leur cadre de vie. La question du financement pourra alors se poser plus concrètement.

**Christian Bourreau,** président de l'Union française des retraités

ASSOCIATIONS

Éric Faller, service communication sdis 78

Rencontre avec les perruches au parc animalier de Branféré.

ARC-EN-CIEL

## Réalisateur de rêves

En mars, Jules était à Disneyland, Félix rencontrait le XV de France, Dylan assistait au concert de son idole David Guetta. En mai, dix enfants découvraient des rapaces, singes, girafes et autres animaux dans le parc animalier de Nicolas Hulot à Branféré. Une occasion pour tous ces enfants de partager leur histoire.

ŒUVRE DES PUPILLES

## L'ascension du mont Ventoux

Le 2 juin, 43 pupilles et leurs mamans ainsi que Thomas Hugues, initiateur du projet, ont porté les couleurs de l'Œuvre sur le mont Ventoux. Certains étaient à pied, d'autres à vélo. Qu'importe, le but unique était d'arriver ensemble au sommet.

SNC RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Pour rejoindre les 1300 bénévoles SNC, chacun d'entre vous peut agir concrètement sur le chômage en consacrant :

- **une heure par semaine** à accompagner humainement un demandeur d'emploi ;
- **et une fois par mois** à rencontrer dans votre ville, d'autres bénévoles accompagnateurs pour échanger en toute convivialité.

Consulter leurs implantations sur www.snc.asso.fr ou contacter le 0142471341 ou snc@snc.asso.fr.

décryptage

Thinkstock photos

# L'économie passe au vert

Portée par la nécessité de trouver de nouveaux modèles, écologiquement et socialement responsables, l'économie a entrepris un grand virage au vert. De ce « souffle vert », initialement dicté par la contrainte, émergent des pistes de réponse aux crises économiques récurrentes.

**Apparue pour la première fois en 1987,** dans le rapport Brundtland de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement, la notion de « développement durable » n'a véritablement été portée sur les fonts baptismaux médiatiques qu'en 1992 à l'occasion de la Conférence des Nations unies de Rio. Cent dix chefs d'État et de gouvernement s'étaient alors réunis pour tirer le signal d'alarme du train de la croissance à tous crins, accusée de dérégler le climat, d'épuiser les ressources naturelles et de déstabiliser l'équilibre écologique de la planète sans pour autant parvenir à éradiquer les inégalités et la misère. Le Sommet de la Terre de Rio mettait ainsi en exergue la nécessité de concilier développement économique et progrès technique avec un meilleur respect de l'environnement.

Thinkstock photos

# UNE VIEILLE IDÉE NEUVE

## INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Remis au goût du jour dans les années 1980 avec l'apparition du concept de développement durable, l'investissement socialement responsable, ou ISR, était apparu aux États-Unis dès les années 1920. Il consistait à l'époque à refuser d'investir dans les « valeurs du péché » : alcool, tabac, pornographie… Aux critères moraux et religieux se sont ajoutés dans les années 1970 des critères plus politiques comme le refus de contribuer à l'apartheid, la guerre du Vietnam, le nucléaire, etc. Depuis trente ans, l'ISR couvre tous les investissements privilégiant la prise en compte des bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. En 2010, le marché français de l'ISR a crû de 35 %.

Source : www.semaine-isr.fr/definition-de-l-isr

DÉFINITION

Éco-activités : "les activités qui produisent des biens et services destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux à l'eau, l'air et le sol et les problèmes relatifs aux déchets, aux bruits et aux écosystèmes."

EN CHIFFRES

**452 600,** c'est le nombre d'emplois recensés en 2010 dans le secteur des éco-activités, soit une hausse de 4,5 % par rapport à 2009. Les trois secteurs en pointe sont ceux de la collecte et du traitement des déchets (97 500), du traitement des eaux usées (95 500) et des énergies renouvelables (62 500).

**4e,** c'est la place occupée par les éco-entreprises françaises pour les exportations mondiales, derrière celles des États-Unis, du Japon et de l'Allemagne.

**1,5 milliard,** c'est le nombre de personnes concernées par une conversion verte de l'économie, soit la moitié de la population active mondiale.

**3 100 milliards,** c'est, en euros, la valeur que devrait atteindre le marché mondial des biens et services pour la protection de l'environnement à l'horizon 2020.

Source : ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

/// La solution consistait à établir de nouveaux schémas de production et de croissance qui soient économiquement viables et écologiquement corrects, en d'autres termes, à créer une économie « verte ». C'est aujourd'hui une réalité, même si ses contours restent difficiles à définir et son poids délicat à préciser.

## Une économie à deux visages

L'économie verte repose sur deux piliers bien distincts. Le premier relève de la création d'activités directement liées à la protection de l'environnement, encore appelées « éco-activités ». Il s'agit, selon la définition internationale de l'OCDE, de toutes « les activités qui produisent des biens et services destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux à l'eau, l'air et le sol et les problèmes relatifs aux déchets, aux bruits et aux écosystèmes ». Le second procède au « verdissement » des activités économiques traditionnelles, au premier rang desquelles l'énergie et l'industrie. Contraignant et relativement onéreux, en tout cas dans les premiers temps, ce passage au vert de l'économie peine à s'opérer de façon spontanée. Il est principalement favorisé par l'instauration de réglementations imposant, à l'échelle nationale et internationale, aux États de tenir leurs engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les décisions adoptées dès 2007 par la France dans le cadre du Grenelle de l'environnement en sont une parfaite illustration. Réunis autour d'une table, ONG, syndicats, représentants de la société civile, corps intermédiaires se sont fixé des objectifs variés pour « verdir » les secteurs de l'énergie, du transport, du bâtiment, des déchets… et promouvoir des modes de développement durable favorables à la compétitivité et à l'emploi. L'adoption successive des lois Grenelle 1 et 2 [1], en 2009 et 2010, s'est ainsi accompagnée d'un ambitieux programme d'investissements (440 milliards d'euros jusqu'en 2020) soutenu par un grand emprunt public de 11 milliards d'euros destiné au soutien des filières de la croissance verte et d'un plan de relance vert d'un montant de 5 milliards d'euros.

## Vers une sortie de crise

Aujourd'hui encore, les effets économiques de ce grand virage au vert restent difficiles à évaluer. Les éco-activités sont en revanche plus facilement quantifiables. En 2010, elles ont représenté 452 600 emplois, soit une hausse de 4,5 % par rapport à 2009. Malgré un poids encore faible, ces entreprises ont apporté la preuve de la résistance des activités vertes face à la crise. Selon le Commissariat général au développement durable, tandis que la France accusait un déficit commercial de 49,4 milliards d'euros toutes branches confondues, ces entreprises affichaient un excédent commercial de 1,1 milliard (hausse de 38 %). Les économistes voient donc dans le renforcement des politiques de développement durable une occasion de briser le cercle infernal des crises économiques.

## Des atouts structurels

La première raison de cet optimisme relève de la simple logique. La France, comme d'ailleurs bon nombre de pays industrialisés, est, pour sa consommation d'énergie, très dépendante de ses importations en combustibles fossiles. En 2011, la facture énergétique française s'est élevée à 61,4 milliards d'euros, soit l'équivalent de 90 % du déficit de la balance commerciale nationale[2]. Toute réduction de l'usage de ces ressources fossiles contribuerait donc mécaniquement à limiter le déficit commercial national et à dégager des ressources pour développer l'emploi. Une autre explication tient à la nature même des activités, notamment celles liées à l'isolation des bâtiments, à l'installation de panneaux solaires, à l'assainissement, au traitement des déchets, à la protection et à l'entretien des espaces naturels… Locales par excellence, ces activités sont fortement créatrices d'emplois protégés de la concurrence internationale. Il en va de même dans le secteur énergétique (électricité ou chauffage urbain).

Cette résistance à la concurrence internationale est à nuancer dans les secteurs traditionnels, car la place des emplois verts y est plus difficile à cerner.

La prise en considération des critères environnementaux n'en reste pas moins un gisement déterminant de développement et /// 

**(1)** Loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, dite « Grenelle 1 » ; loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite « Grenelle 2 ».
**(2)** Source : www.connaissancedesenergies.org.

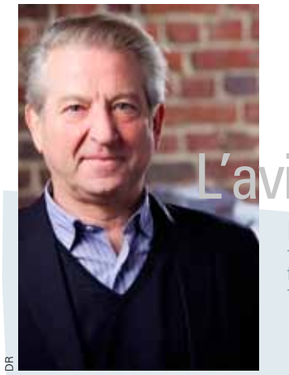

DR

## L'avis de…

**Bruno Meura,**

fondateur de l'entreprise Elise

**« Les valeurs de protection de l'environnement et d'emploi solidaire que nous prônons sont de plus en plus reconnues.** L'idée d'Elise est née en 1990. Dirigeant une entreprise, j'étais frappé par la quantité de papiers jetés. J'ai proposé à mes collaborateurs de les trier pour les faire recycler. L'activité de collecte n'existant pas, nous les emportions nous-mêmes chez les récupérateurs. En 1996, j'ai décidé de mettre en place l'organisation faisant le lien entre les entreprises trieuses et les organismes recycleurs. J'ai créé l'association loi 1901 Entreprise Locale d'initiatives au Service de l'Environnement (Elise), et j'ai fait appel à des emplois-jeunes. En 2005, l'annonce de la fin des emplois-jeunes m'a conduit à abandonner le mode associatif pour créer une entreprise adaptée. Notre modèle économique reste en effet tributaire des aides à l'emploi des personnes handicapées, car les tarifs de nos services sont corrélés à ceux de l'élimination des déchets et du cours du papier. Depuis 2006, des entreprises en nombre croissant nous appellent spontanément. La SNCF, qui est aujourd'hui notre plus gros client, détient à elle seule dix mille corbeilles Elise. Notre réseau s'est étendu au Nord - Pas-de-Calais, en région parisienne, à Lyon, Marseille et Saint-Étienne. D'autres implantations sont en cours. Philippe Starck vient aussi de nous donner un gros coup de pouce en nous offrant une corbeille "Elise by Starck", qui, nettement plus esthétique, devrait nous permettre de conquérir de nouveaux clients. »

d'innovation, notamment dans le secteur automobile, avec les véhicules hybrides ou faiblement émetteurs d'émissions, la chimie et les matériaux verts ou encore les biens d'équipements. La mise en place, par les gouvernements, de systèmes protectionnistes, de subventions ou d'incitations à l'achat, peut également permettre de soutenir les secteurs les plus exposés à la concurrence comme celui des énergies renouvelables (solaire et éolien). À ce titre, l'importance des engagements adoptés par la Chine, les États-Unis, la France et la Corée du Sud, les quatre leaders mondiaux de l'économie verte est de bon augure.

## La création d'emplois

La plupart des projections établies à l'échelle nationale comme à celle du monde, confirment les avantages d'un verdissement de l'économie. En France, la mise en œuvre des grands chantiers prévus par le Grenelle de l'environnement conduirait, selon les spécialistes, à la création de six cent mille emplois. Selon un récent rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement, un repositionnement important de l'économie et des politiques dans la logique du développement durable pourrait contribuer à la création de quinze à soixante millions d'emplois, la destruction des emplois dans les secteurs les plus polluants étant compensée par les nouveaux gisements d'emplois. Au-delà des chiffres, l'avantage de cette création d'emplois tient au fait qu'elle pourrait bénéficier à la fois aux pays industrialisés et à ceux qui sont en voie de développement. Pour preuve, les emplois verts occupent déjà trois millions de personnes au Brésil, et ce nombre ne cesse de croître.

Thinkstock photos

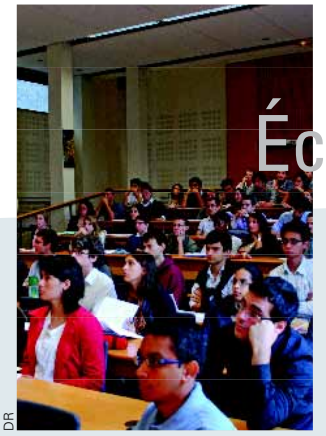

DR

## Éclairage de…

### Matthieu Glachant,

directeur du Cerna et professeur aux Mines ParisTech

**L'économie verte est-elle un remède à la crise économique ?**

Je crois en tout cas qu'elle fait partie des thèmes fédérateurs qui peuvent permettre une relance de la construction européenne. J'en veux pour preuve les choix énergétiques convergents récemment faits par la France, l'Italie ou l'Allemagne en faveur d'une réduction du nucléaire et d'un développement plus important des énergies renouvelables. Ce sont des sujets sur lesquels les pays européens peuvent investir et se coordonner pour créer de la croissance. L'économie verte est également un moyen de remédier aux dommages causés sur l'industrie par la mondialisation puisque la protection des impératifs environnementaux et sociaux fait partie des rares cas pour lesquels l'Organisation mondiale du commerce autorise la mise en place de barrières au commerce international. C'est également un secteur qui, parce qu'il nécessite un pilotage politique fort, redonne aux États leur pouvoir d'influence. L'économie verte n'est pas une solution miracle, mais c'est une voie intéressante. Nous n'avons, de toute façon, guère de choix.

## SOURCES

« Croissance verte », la tribune.fr, 31 mai 2012 *Alternatives économiques*, « La crise épargnerait-elle l'économie verte ? » *Le Monde*, 29 mars 2012 « Rapport intérimaire de la stratégie de l'OCDE pour une croissance verte », La Documentation française « Les filières stratégiques industrielles de l'économie verte », rapport du Commissariat général au développement durable (CGDD).

solutions Carac

# L'option rentes réservées Carac

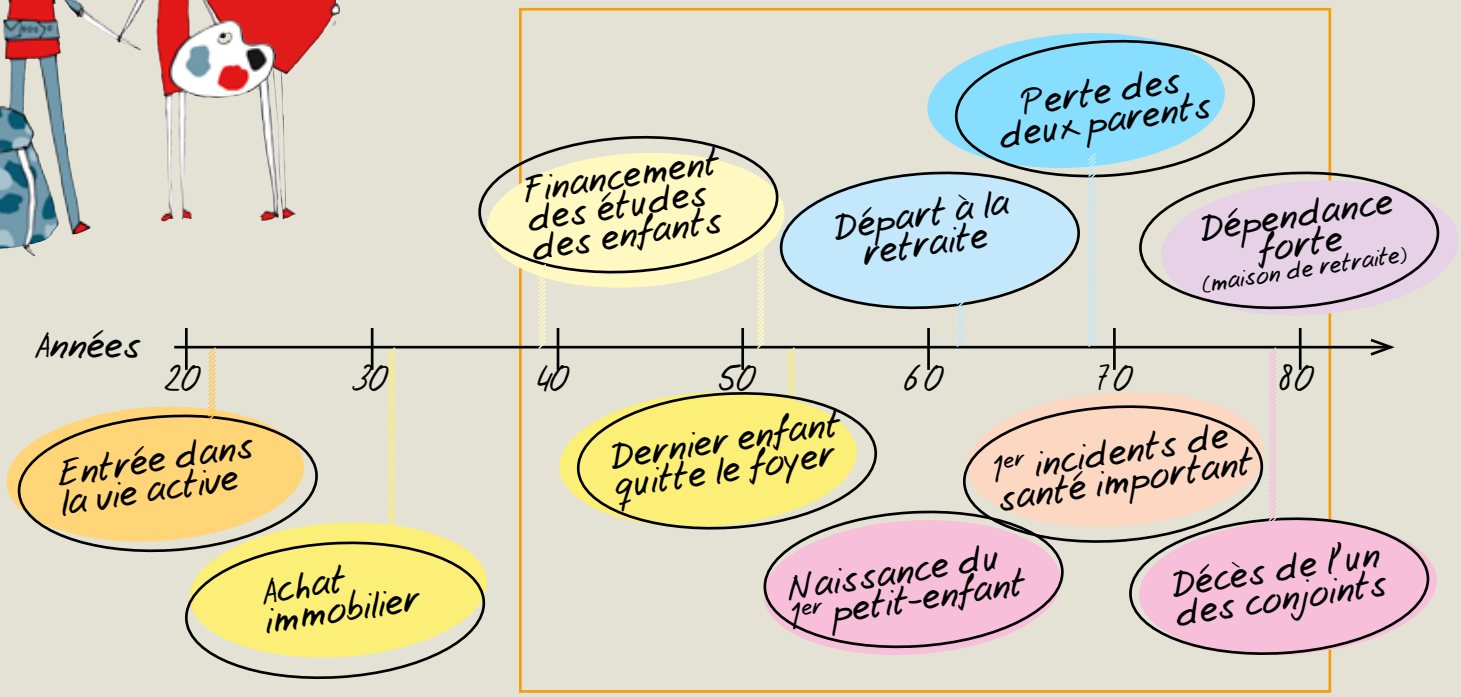


## La retraite arrivée, les besoins en complément de revenus évoluent et se multiplient. Les Français s'en préoccupent, la Carac apporte ses solutions.

**Près de 2/3 des Français (63%) sont convaincus que les pensions de retraite vont diminuer** à l'avenir, selon un sondage Cecop-CSA réalisé pour le Cercle des épargnants. À cette préoccupation peuvent s'ajouter celles de l'augmentation des frais de santé et de la perte d'autonomie. Autrement dit, les besoins en compléments de revenus augmentent et se diversifient. Face à ces attentes, la Carac innove et créé l'option « rentes réservées ». Une solution sûre qui combine les avantages d'un complément de revenus à vie sans en avoir les inconvénients en cas de décès prématuré. Adossée aux garanties Compte Épargne Carac, Compte Épargne Famille et Entraid'Épargne Carac, l'option « rentes réservées » est la conséquence d'un placement en trois phases successives.

- Une première phase d'épargne, pendant laquelle le capital est disponible et la fiscalité avantageuse de l'assurance-vie s'applique[1].
- Une deuxième phase de perception de compléments de revenus sous la forme de rachats partiels programmés, pendant laquelle il est également possible d'effectuer à tout moment des versements et ainsi augmenter ses revenus futurs. Pendant cette période, le capital est toujours disponible en cas de besoin (pour faire face à un coup dur, par exemple). Et, surtout, en cas de décès prématuré, le capital disponible est reversé au(x) bénéficiaire(s) désigné(s).
- Une troisième phase de service de rente viagère qui permet de bénéficier de compléments de revenus à vie évitant ainsi de se trouver démuni le grand âge venu.

### Les + de l'option « rentes réservées »

- La garantie est adossée à un fonds en euros. Il n'y a aucun pari sur l'évolution des marchés financiers.
- Ce mécanisme est une solution d'assurance régie selon les règles de l'assurance-vie.
- Les compléments de revenus peuvent être modulés (paliers, indexation…) en fonction de l'émergence de nouveaux besoins.

(1) Imposition des intérêts et application des prélèvements sociaux conformément à la législation en vigueur. Au décès, les bénéficiaires désignés sont exonérés de droits de succession, dans les limites définies par la législation.

**www.carac.fr ou** N° Cristal 0 969 32 50 50
APPEL NON SURTAXE

# Le palmarès Carac 2012

Dans un contexte de crise, la sélection des meilleurs placements conditionne l'avenir de votre épargne. Au premier semestre, les magazines de la presse spécialisée ont fait le tri en décernant trophées, oscars, lauriers et autres labels d'excellence à l'élite des contrats d'assurance-vie. En 2012, seize récompenses ont été décernées à la Carac et à ses garanties.

- Plébiscité une fois encore pour la régularité de ses performances, le **Compte Épargne Carac** s'est vu offrir le grand Trophée d'or par *Le Revenu Placements*.
- **Entraid'Épargne Carac,** à lui seul, reçoit quatre récompenses dont le prestigieux Laurier de bronze du magazine *Investir*.
- Récompensé par le Prix Spécial de l'innovation l'année dernière, **Carac Profiléo** s'est, cette fois-ci, vu décerner le Trophée Attrayant par *Le Revenu Placements*.
- Cinq Oscars de l'assurance-vie *Gestion de fortune* ont été décernés au **Compte Épargne Carac,** au **Compte Épargne Famille,** à **Entraid'Épargne Carac,** à **Carac Profiléo** et à **Carac Perspectives.**
- Et enfin, les *Dossiers de l'épargne* ont décerné un Label d'excellence au **Compte Épargne Carac,** au **Compte Épargne Famille,** à **Entraid'Épargne Carac,** à **Carac Avenir** et à **Carac Perspectives.**

## ENCORE PLUS PROCHE DE VOUS !

La Carac se dote actuellement d'un nouvel outil de gestion de sa relation adhérents. Il remplacera une solution mise en place en 2004 et viendra renforcer la démarche de la Carac qui favorise une grande proximité avec ses adhérents. Ce logiciel permet à la fois d'apporter un accompagnement personnalisé et d'aider à définir les solutions adaptées à la situation de chaque personne ou du foyer.

## INFO PLUS

### PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX

À la suite de l'adoption de la première loi de finances rectificative pour 2012 (loi n° 2012-354 du 14 mars 2012 de finances rectificative pour 2012 publiée au *Journal officiel* du 15 mars dernier), le taux du prélèvement social, relevé de deux points, passe à 5,4 % sur les revenus du patrimoine perçus à compter du 1er janvier 2012 ainsi que sur les produits de placement acquis à compter du 1er juillet 2012. Le taux global des prélèvements sociaux (CSG, CRDS, prélèvement social et ses deux contributions additionnelles) est ainsi porté à 15,5 %.

## Partagez nos valeurs mutualistes

**En tant qu'adhérent de la Carac,** vous appréciez les multiples possibilités de vous constituer une épargne sûre et performante, de préparer votre retraite ou de prévoir votre succession dans les meilleures conditions fiscales ? Partagez ces informations avec votre entourage !

**Comment faire profiter vos proches de ces avantages ?** Devenez ambassadeur de la Carac, parrainez amis et membres de votre famille en remplissant le coupon de parrainage, agrafez-le à la demande d'adhésion de votre filleul et retournez le tout à votre agence. En remerciement de votre rôle d'ambassadeur, la Carac vous offre le cadeau de votre choix[1] : un chèque-cadeau multi-enseigne d'une valeur de 30 euros, une médaille de Reconnaissance de la Nation avec l'agrafe Opérations Extérieures ou un panier gourmand.
N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec votre conseiller, qui vous remettra un coupon de parrainage et renseignera votre proche en fonction de sa situation personnelle.

(1) Sous réserve du règlement de l'opération parrainage actuellement en vigueur.

**www.carac.fr ou** N° Cristal 0 969 32 50 50 APPEL NON SURTAXÉ

entr'aide

# Vive les vacances ... pour tous !

Des étudiants de l'Edhec de Lille se mobilisent chaque année pour offrir une semaine de vacances à des enfants issus de milieux défavorisés. Une belle histoire que nous raconte Jean-François Berne, bénévole de l'association « Vive les vacances ! ».

Thinkstock photos

**Il y a vingt ans, l'association « Vive les vacances ! » a été fondée par des étudiants de l'Edhec** désireux d'aider les jeunes issus de milieux sociaux défavorisés à s'épanouir. Quarante étudiants de l'Edhec (vingt de première et vingt de seconde année) se succèdent pour faire perdurer l'action de l'association auprès des centres sociaux locaux. Leur mission consiste à proposer aux enfants une aide aux devoirs ainsi que diverses sorties culturelles. L'aventure se termine chaque année par l'organisation d'une semaine de vacances à Pâques. *« Les membres de l'association prennent tout en charge, depuis la préparation du camp et des animations jusqu'à la récolte de fonds, d'aides logistiques ou de dons en nature auprès d'organismes publics et d'entreprises privées,* explique Jean-François Berne, étudiant de première année et bénévole de l'association. *Ce travail préparatoire nous permet d'emmener cent vingt enfants pour moins de 15 euros par personne. Ces séjours sont intenses. Les jeunes que nous accompagnons demandent une attention de tous les instants. Nous en revenons exténués, mais aussi très heureux de les avoir vus s'épanouir tout au long de la semaine. Nous savons que cela ne changera pas fondamentalement le cours de leur vie, mais c'est une jolie parenthèse pour eux, comme pour nous car cela resserre également les liens entre étudiants. »*

## En pratique...

**L'an dernier en France, trois millions de jeunes âgés de 5 à 19 ans ne sont pas partis en vacances,** soit un quart de cette tranche d'âge. Ce chiffre reste quasiment inchangé depuis 2004. De nombreux organismes œuvrent donc pour aider les plus démunis à goûter aux joies des vacances.

### Pour en savoir plus

**« Vive les vacances ! »**
24, avenue Gustave-Delory,
CS 50411,
59057 Roubaix Cedex 1

**E-mail :** pierre.domerc@vivelesvacances.org

**Contact presse :** site Internet vivelesvacances.org

D'autres associations ont le même objectif :

**Secours populaire français**
9-11, rue Froissart,
75140 Paris Cedex 03

**Tél. :** 01 44 78 21 00

**Fax :** 01 42 74 71 01

**Secours catholique**
106, rue du Bac,
75341 Paris Cedex 07

**Tél. :** 01 45 49 73 00

« Ce travail nous permet d'emmener cent vingt enfants pour moins de 15 euros. »
Jean-François Berne, bénévole

1

# Londres, du classique à l'insolite

Tower Bridge, Buckingham Palace, Big Ben… C'est bien souvent à cela que l'on résume Londres. Pourtant, cette capitale regorge de lieux moins connus, mais à découvrir lors de votre prochain séjour.

© Fotolia, Hémisphère, Thinkstock.

3

2

**1 Tunnel de Waterloo.** C'est le seul endroit de Londres où il est possible de « graffer » librement. Équipés d'une bombe de peinture, les jeunes artistes du *street art* laissent libre cours à leur imagination et nous offrent une sorte de musée en perpétuel changement.

**2 Richmond Park.** Des centaines de cerfs et de biches évoluent en toute liberté depuis trois cents ans dans ce parc situé dans l'ouest du Grand Londres. Peu farouches, ils se laisseront observer de près, comme de nombreuses autres espèces, tel l'écureuil cendré.

4

5

6

**3 Hampton Court.** Non loin de Richmond Park, le château de Hampton Court est le plus vieux palais de style Tudor d'Angleterre et fut la résidence préférée du roi Henri VIII. Sa splendide décoration, son mobilier et ses tableaux Renaissance vous transporteront dans l'intimité des cours royales.

**4 Harry Potter's Tour.** Les fans s'offriront une excursion sur les pas de l'apprenti sorcier : à Londres, sur le fameux quai 9 3/4, puis à Oxford, au Christ Church College et à la Divinity School. Finale en beauté, au musée Harry-Potter.

**5 Leadenhall Market.** Ce marché existait déjà au XIVe siècle. Le bâtiment d'aujourd'hui date de la fin du XIXe siècle et abrite des étals de bouchers, de fromagers et de fleuristes. Le touriste y appréciera son architecture et sa décoration. Idéal à visiter par temps de pluie.

**6 Little Venice** est une enclave romantique au cœur de la capitale. Les rives des canaux sont bordées de cafés et de pubs, les chemins de halage sont propices aux balades, et des bateaux-mouches ou de petites péniches permettent de rejoindre le centre-ville.

## INFOS PRATIQUES

### VENIR À LONDRES

**Par bateau**
De nombreuses compagnies proposent des traversées, l'avantage étant que vous pouvez prendre votre voiture.

**En train**
L'Eurostar assure trois liaisons quotidiennes entre Paris et Londres.

**En avion**
Londres compte cinq aéroports, situés en moyenne à 20 minutes du centre.

### ADRESSES

**Tunnel de Waterloo**
Il se trouve sous les lignes de chemin de fer à la gare de Waterloo.

**Richmond Park**
est à une demi-heure du centre-ville par le métro ou le bus.
Tél. : +44 (0)2089400654

**Harry Potter Tour**
Réservez vos places en ligne sur www.britishtours.com/harry-potter-tours-london

**Leadenhall Market**
est situé entre Gracechurch Street et Lime Street. Les stations de métro sont Bank ou Monument.

**Little Venice**
est situé près de la gare de Paddington.

### INTERNET

www.visitlondon.com/fr

événement

DR

# Assemblée générale 2012

Forte participation pour l'Assemblée générale 2012 de la Carac. En effet, les adhérents étaient représentés par 183 délégués sur un total de 199. Le rapport de gestion et les comptes de l'année 2011 ont été approuvés ainsi que l'ensemble des modifications réglementaires.

## Élection du tiers du Conseil d'administration

Les délégués ont renouvelé le tiers sortant du Conseil d'administration. Sur les douze administrateurs élus, huit le sont pour la première fois. Ci-contre, retrouvez en bleu-gris le nom des nouveaux élus, en vert ceux qui ont été réélus.

## Rapport de gestion et comptes annuels

Les délégués ont approuvé le rapport de gestion et les comptes de la Carac présentés par André Darnet, vice-président, et Christian Schultze, administrateur délégué aux affaires financières. Les résultats financiers sont en augmentation par rapport à 2010.

## LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Par ordre alphabétique

- Michel Archinard
- Marie-Élise Aveneau
- Christophe Bayard
- Jacques Bazin
- Daniel Becker
- Agnès Berg
- Jean-Jacques Brun
- Amaury Buino
- Jean-Philippe Couasnon
- André Darnet, vice-président
- Thierry Dauta-Gaxotte
- Bruno Gabellieri
- Henri-Noël Gallet
- Frédéric Garde
- Pierre-Olivier Girard
- Jacques Goujat
- André Grosset
- Pierre Hocquette
- Paulette Jung
- Laurent Le Goc
- Pierre Lara
- Michel Lebœuf
- Claude Legros
- Michel Louaïl
- Jean-Marc Mallet
- Sylvain Mayer
- Magali Monnot
- Gérard Moureuil
- Arnaud Robinet
- Pierre Rosello
- Serge Salat
- Christian Schultze
- Frédéric Sene
- Christian Stempert
- Claude Tarall, président
- Joseph Wiacek

Le détail des modifications des statuts, du règlement intérieur et des règlements mutualistes de la Carac est indiqué dans le supplément joint à ce numéro.

Pour plus d'informations sur les comptes et résultats de la Carac, nous vous invitons à consulter le rapport annuel 2011 sur : www.carac.fr, rubrique « Qui sommes-nous ? » > « Nos chiffres clés »

De tels résultats ont permis à la mutuelle de doter ses réserves pour les années à venir tout en attribuant de très belles performances à ses garanties. Ils confortent, particulièrement en temps de crise, la pertinence du mode de fonctionnement mutualiste.

DR

## Élection de Claude Tarall à la présidence et d'André Darnet à la vice-présidence

**Retrouvez en page 19, l'interview du nouveau président, Claude Tarall.**
André Darnet *(à gauche sur la photo, au côté de Claude Tarall)* est engagé au sein de la Carac depuis de nombreuses années. Avant la réforme du code de la mutualité en 2002, il était président de la mutuelle n° 5 du Nord. Puis, il est devenu président du conseil de section C116 – Nord - Pas-de-Calais. André Darnet est également administrateur depuis 1988.

DR

## FONDATION CARAC
## L'histoire se raconte

Après l'aide à la production des films *Guerre d'Algérie, la déchirure* et *Bir Hakeim 1942, quand la France renaît,* (*photo ci-dessus*), le Conseil d'administration a décidé le 7 juin dernier d'accorder son soutien au projet de la commune du Chambon-sur-Lignon de créer une salle pédagogique pour commémorer l'action des habitants qui se sont portés en aide aux juifs durant l'occupation allemande de 1940 à 1944.

**La Fondation Carac soutient des projets qui s'articulent autour de deux objectifs :**
- **faire preuve de solidarité envers les combattants d'aujourd'hui ;**
- **transmettre la mémoire et l'histoire pour éveiller l'esprit civique.**

# Gestion financière

## UNE EXCELLENTE SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Les très bons résultats 2011 ont permis à la Carac de renforcer, cette année encore, sa solidité financière. Par exemple, la mutuelle a poursuivi la dotation de ses fonds propres en les abondant de 71 millions d'euros.

**Quelques indicateurs de solidité financière**

**Marge de solvabilité :** le taux de couverture de la marge de solvabilité est de 233 %, hors prise en compte des plus-values latentes.

**Fonds propres :** ils s'élèvent à 673,2 millions d'euros, dont 182,5 millions d'euros de **réserve de capitalisation.**

**Provision pour participation aux excédents :** elle est de 177,4 millions d'euros.

**Répartition des actifs en valeur de marché au 31 décembre 2011**

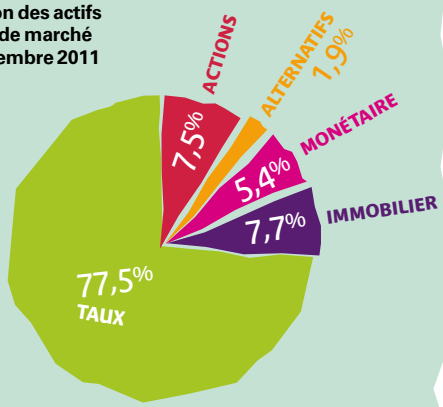


# 10 millions d'euros

Alors que beaucoup d'assureurs ont puisé dans leurs réserves, la Carac a, au contraire, doté sa provision pour participation aux excédents de 10 millions d'euros. Cette réserve permettra de servir des rendements stables, lors d'une année marquée par des résultats en baisse.

## CHIFFRES CLÉS 2011

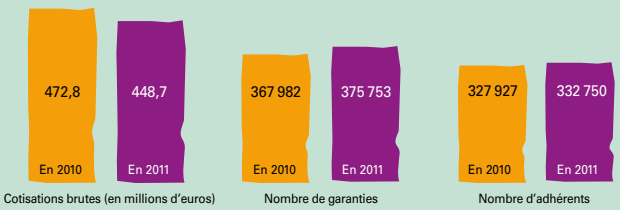

DR

De gauche à droite : Ali Frain, Nicole Lenoir, Sébastien Grellier, Christian Meyer et Eddie Martin.

## NORD-IDF ET OUEST

# Congrès Unapei à Saint-Brieuc

Accueillies par la région Bretagne, au palais des congrès Équinoxe à Saint-Brieuc, 1 300 personnes dont 150 personnes handicapées mentales. Ont participé avec enthousiasme au 52e congrès de l'Unapei*, qui s'est tenu du 31 mai au 2 juin. Des rencontres, des débats, des échanges et des démonstrations sportives ont grandement contribué au succès de ce congrès. La Carac était aussi présente et a expliqué aux personnes vulnérables et à leurs tuteurs ou curateurs ce qu'elle pouvait apporter en matière d'accompagnement personnalisé et de solutions d'épargne adaptées.

* L'Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (Unapei), créée en 1960, reconnue d'utilité publique et grande cause nationale en 1990, 1995 et 2003, agit pour favoriser l'intégration et la reconnaissance de la citoyenneté des personnes handicapées mentales, pour créer et financer des solutions d'accueil et d'accompagnement, pour conseiller et pour accompagner les familles, sensibiliser le public et pour faire évoluer les mentalités.

# AGENDA

### RÉGION NORD-EST

**Permanences**

ZONE CHAMPAGNE-ARDENNE

**Chaumont :** les jeudis 13 septembre et 11 octobre.

ZONE ALSACE-LORRAINE

**Bar-le-Duc :** les 11 septembre et 9 octobre.
**Épinal :** le 16 octobre de 9h00 à 12h00.

ZONE PAS-DE-CALAIS PICARDIE

**Aire-sur-la-Lys :** les 18 septembre et 16 octobre.
**Béthune :** les 28 septembre et 26 octobre.
**Boulogne-sur-Mer :** les 11 septembre et 9 octobre.
**Calais :** les 4 septembre et 2 octobre.
**Doullens :** les 28 septembre et 26 octobre.
**Saint-Omer :** les 25 septembre, 9 octobre et 23 octobre.

### RÉGION CENTRE-EST

**Nomination**

ZONE RHÔNE-AUVERGNE

**Fanny Letellier** est responsable de la zone Rhône-Auvergne depuis le 1er juin.

**Permanences**

ZONE BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

**Auxerre :** les 20 septembre et 18 octobre.
**Auxonne :** le 25 septembre.
**Chalon-sur-Saône :** le 20 septembre.
**Mâcon :** le 18 septembre.
**Sens :** le 13 septembre.

ZONE RHÔNE-AUVERGNE

**Aurillac :** le 25 septembre.
**92e RT de Clermont-Ferrand :** le matin du 12 septembre et du 10 octobre
**28e RI d'Issoire :** le matin du 4 septembre et du 2 octobre.
**Le Puy-en-Velay :** le 25 septembre.
**Limas :** les 18 septembre et 16 octobre.
**Montluçon :** les 11 septembre et 9 octobre.
**Saint-Étienne :** tous les jeudis.

### RÉGION OUEST

**Permanences**

ZONE BRETAGNE

**Bain-de-Bretagne :** le troisième mardi de chaque mois sur rendez-vous.
**Dinan :** le premier jeudi de chaque mois sur rendez-vous.
**Lanester :** tous les vendredis sur rendez-vous.
**Saint-Martin-des-Champs :** tous les jeudis sur rendez-vous.

ZONE PAYS DE LA LOIRE

**Nozay, Ancenis, Clisson, Machecoul, Châteaubriant, Beaupréau, Cholet, Mayenne, Château-Gontier, Sablé-sur-Sarthe.**

ZONE POITOU-CHARENTES-VENDÉE-LIMOUSIN

**Les Herbiers, Fontenay-le-Comte, Chantonnay, Terves, Brive-la-Gaillarde.**

ZONE CENTRE

**Montbazon :** deux jeudis par mois sur rendez-vous.
**Pithiviers :** deux mardis par mois sur rendez-vous.

### RÉGION SUD

**Nomination**

**Élise Tachon** est la nouvelle conseillère sur le secteur des Landes et du sud du bassin d'Arcachon.

**Permanence**

ZONE MIDI-PYRÉNÉES - LANGUEDOC-ROUSSILLON

La permanence de **Nîmes** sera fermée les mercredis 4, 11 et 18 juillet.

**Contactez votre conseiller Carac au**

N° Cristal 0 969 32 50 50
APPEL NON SURTAXE

## SUD

### La Fête du sourire 2012

**Dix ans de collecte partout en France !**

L'APF a organisé la dixième édition de la Fête du sourire du 5 au 13 mai partout en France ! Cette opération de collecte de fonds dans chaque département vise à rompre l'isolement des personnes en situation de handicap. L'argent récolté sert à réaliser des actions de proximité. Comme à **La Seyne-sur-Mer,** où l'APF est allée à la rencontre du public sur les plages. La Carac a participé à l'organisation du concert au Crep des Lices à Toulon le 11 mai.

**Tournoi sportif.** L'agence de Marseille a fait son entrée à la caserne Audéoud en participant aux sessions militaires d'information les 5 et 12 juin et au tournoi de foot de la base de défense de Marseille-Aubagne, qui s'est déroulé au centre d'entraînement Robert-Louis-Dreyfus de l'Olympique de Marseille.

**Partenariat avec l'association Valentin-Haüy,**

qui soutient les malvoyants dans leur lutte pour l'accès à la culture et à la vie professionnelle. La Carac a offert à la section sportive de l'association un tandem ainsi que des gilets jaunes de sécurité. La remise officielle a été organisée le 5 avril lors d'une réunion d'information rassemblant les adhérents de la Carac à Balma avec Mme Petryszyn, M. Ferro, élu du conseil de section Midi-Pyrénées, et Mme Heilliette, responsable -de région du Sud. Une présentation de l'association a été faite aux adhérents Carac, les invitant à les rejoindre en tant que bénévoles. D'autres échanges sont prévus entre les deux partenaires.

En savoir plus sur l'association : www.avh.asso.fr/rubriques/association/association.php

## NORD-EST

### Organisation de vos sites conseils cet été

Le bureau de **Mulhouse** est ouvert sur rendez-vous depuis le 1er juin. La prise de rendez-vous se fait uniquement en contactant l'agence de Strasbourg au 0 969 32 50 50. L'agence de **Charleville-Mézières** ferme ses portes à 16h15 pendant tout le mois de juillet. À compter du 1er septembre, le point conseil de **Colmar**, situé au 3, avenue de Lattre-de-Tassigny, sera ouvert les lundis, mardis et vendredis de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h45.

## CENTRE-EST

### Réunions d'information à Poissy et à Issoire

Une réunion d'information sur le thème de la retraite s'est déroulée à Poissy le 23 mars et a rassemblé plus de 185 personnes. Si, vous aussi, vous souhaitez participer à ces réunions, appelez le numéro Cristal pour connaître les dates et lieux des rencontres dans votre région. Du 12 au 13 mai, la Carac a assisté aux journées portes ouvertes du 28e régiment de transmissions d'Issoire au cours desquels elle a tenu un stand et rencontré de nombreuses personnes intéressées par ses garanties.

Crédits photos : DR

ils vous accompagnent

DR

Le nouveau conseil d'administration de la Carac, Coeur-Défense, le 28 juin 2012.

EN SAVOIR PLUS

**Curriculum vitae de Claude Tarall**

- Né en 1947 dans la Moselle, Claude Tarall a été élu président de la Carac le 19 avril 2012.
- Délégué depuis dix ans de la section Lorraine, il a été membre du comité d'audit, puis élu vice-président de la mutuelle en 2010.
- Ingénieur des Mines et diplômé d'un 3e cycle en management stratégique des entreprises, il a effectué tout son parcours à Charbonnages de France, entreprise dans laquelle il a terminé sa carrière au poste de directeur des activités industrielles.
- Parallèlement à ses activités professionnelles, Claude Tarall s'investit beaucoup dans les structures associatives et mutualistes de sa région. Parmi ses différents mandats, citons la vice-présidence à l'Association pour l'entraide médicale en Moselle Est.

# Claude Tarall, nouveau président de la Carac

DR

Claude Tarall est le nouveau président de la Carac. Il nous fait part de sa vision de la fonction et de ses objectifs quant à l'avenir de la mutuelle.

**Comment concevez-vous votre rôle de président ?**

**Claude Tarall** — Compte tenu de mon parcours, je serai sûrement un président « entrepreneur ». Je crois fermement qu'une entité qui ne progresse pas, qui ne se renouvelle pas, meurt. J'essaierai donc, en collaboration étroite avec l'équipe de direction, sans toutefois empiéter sur ses prérogatives, d'être un président qui initie, puis met en musique la stratégie décidée par le Conseil d'administration. Comme j'ai aussi la fibre mutualiste et que je suis un homme de consensus, j'associerai, le plus souvent possible, les délégués aux choix des grandes orientations.

**Quelles sont, selon vous, les priorités pour la Carac ?**

**C. T.** — Dans la tempête financière qui secoue les marchés européens, la priorité est de poursuivre notre gestion rigoureuse. Sur ce plan, le professionnalisme de nos équipes nous permet d'envisager l'avenir avec un optimisme raisonnable.
Face aux contraintes réglementaires de plus en plus importantes, il nous faudra faire preuve d'imagination pour proposer des solutions nouvelles et aussi de solidarité avec le monde de la mutualité pour trouver des réponses communes.
Grâce à notre travail, la Carac est désormais reconnue comme une mutuelle d'épargne à part entière, soucieuse d'offrir le meilleur service à ses adhérents. Nous devons profiter de cette situation favorable pour conquérir de nouveaux publics. C'est pourquoi nous cherchons à développer des partenariats avec des organismes de même taille et véhiculant des valeurs similaires.

**À quels partenariats pensez-vous en particulier ?**

**C. T.** — Il nous faut aborder plus largement le monde de l'économie sociale, comme nous avons déjà commencé à le faire avec les associations qui sont nos partenaires dans le cadre de l'épargne solidaire. C'est un exemple de relations « gagnant-gagnant » qu'il faut suivre et amplifier dans cet univers dont les valeurs sont semblables aux nôtres. Il y a là de réelles opportunités de développement. Dans l'idéal, nous devrions nous imposer comme la mutuelle d'épargne de référence du monde de l'économie sociale et solidaire ! C'est un challenge qui m'intéresse comme projet d'entreprise et auquel les délégués peuvent être associés.

# PALMARÈS carac 2012

ÉPARGNER POUR SA RETRAITE
ÉPARGNER POUR SES PROJETS
ÉPARGNER POUR TOUT PREVOIR

# Votre épargne joue sur la bonne partition, elle

Grand Trophée 2012 des Contrats d'Assurance-Vie OR – Le Revenu
Trophée 2012 des Contrats d'Assurance-Vie ARGENT – Le Revenu
Trophée 2012 des Contrats d'Assurance-Vie Multisupports "ATTRAYANT" – Le Revenu
Assurance Vie – Dossiers de l'Epargne – Label d'Excellence 2012
27e Oscars de l'assurance vie – Gestion de Fortune
Les Lauriers 2012 – investir Magazine – Bronze

Délivrés par : *Le Revenu - Les Dossiers de l'Epargne - Gestion de Fortune - Investir*

## Un palmarès inscrit dans la durée !

- Le Grand Trophée d'Or 2012 - Le Trophée d'Argent 2012 - Le Trophée "Attrayant" 2012
- 5 Labels d'Excellence 2012 - Les Lauriers de Bronze 2012 - 5 Oscars 2012

Compte Épargne Carac - Compte Épargne Famille - Entraid'Épargne Carac
Carac Profiléo - Carac Perspectives - Carac Avenir

N° Cristal 0 969 32 50 50
APPEL NON SURTAXÉ

www.carac.fr www.epargnonssolidaire.fr

carac
Votre épargne le mérite

Adhérente MUTUALITÉ FRANÇAISE

Carac : ConceptionCréation _juin 2012 - Illustration : Stéphanie Tréma
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité - SIREN 775 691 165 - SIRET : 775 691 165 00127